

## DÉCLARATION

Le présent formulaire de déclaration (la « déclaration ») constitue le formulaire 4B de la Bourse de Toronto (la « TSX »), exploitée par TSX Inc., et le formulaire 2C1 de la Bourse de croissance TSX (la « TSX de croissance »), exploitée par Bourse de croissance TSX Inc. La présente déclaration ne doit être remplie que si (i) la personne a soumis un formulaire de renseignements personnels à la TSX ou à la TSX de croissance (individuellement, une « Bourse », collectivement, les « Bourses ») dans les 36 mois ayant précédé la signature de la présente déclaration et si (ii) les renseignements fournis dans ce formulaire de renseignements personnels n'ont pas changé.

**Dans tous les cas, l'annexe 1 – Autorisation de révéler le contenu d'un casier judiciaire et décharge de responsabilité doit être remplie et jointe à la présente déclaration.** On doit également joindre la photocopie lisible et notariée de DEUX pièces d'identité délivrées par un organisme gouvernemental (tel qu'un permis de conduire ou un passeport) jugées acceptables par les Bourses :

- Au moins l'une des pièces d'identité doit contenir une photo datant d'au plus cinq ans sur laquelle on peut reconnaître le ou la titulaire.
- Si la pièce d'identité contenant la photo n'est pas un passeport, elle doit contenir les noms et prénoms complets, date de naissance, sexe et adresse postale courante de la ou du titulaire.
- Parmi les pièces d'identité sans photo qui sont acceptées figurent le certificat de naissance, les documents d'immigration et le certificat de baptême.
- Veuillez noter qu'il nous est interdit d'utiliser la carte d'assurance-santé provinciale et la carte d'assurance sociale; il est donc inutile de nous envoyer des photocopies de ces pièces d'identité. Nous nous réservons le droit de refuser toute pièce d'identité que nous jugeons non acceptable.

**LES DEUX PIÈCES D'IDENTITÉ DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR UN NOTAIRE PUBLIC. LE NOTAIRE PUBLIC EN FAIT DES PHOTOCOPIES, PUIS SIGNE ET DATE CHAQUE COPIE ET Y APPOSE SON SCEAU OU SON TIMBRE.**

|  |
|--|
| <b>Nom de la personne (en caractères d'imprimerie)</b>   |
| <b>Déclaration soumise au sujet de [dénomination sociale de l'émetteur]</b>  |
| <b>Poste au sein de l'émetteur</b>   |
| <b>Date de naissance</b>   |
| <b>Citoyenneté</b>   |
| <b>Courriel</b> (Veuillez fournir l'adresse électronique à laquelle les Bourses peuvent vous joindre relativement à la présente déclaration et au formulaire de renseignements personnels auquel elle se rattache. Cette adresse électronique pourrait être utilisée pour échanger des renseignements personnels qui vous concernent.) |

**Les termes clés utilisés dans le présent formulaire sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le formulaire de renseignements personnels mentionné en a ci-dessous.**

## DÉCLARATION SOLENNELLE

Moi, \_\_\_\_\_, je déclare solennellement que :

**(Nom de la personne en caractères d'imprimerie)**

- (a) Les renseignements contenus dans le plus récent formulaire de renseignements personnels que j'ai soumis à la TSX ou à la TSX de croissance dans les 36 derniers mois (le « FRP ») et les pièces qui y sont jointes demeurent véridiques et exacts, sauf là où il est indiqué dans le FRP que ces renseignements sont fondés sur la connaissance que j'en ai, en quel cas je continue de croire que les réponses sont véridiques.
- (b) J'ai lu et compris la politique de la Bourse concernant la collecte de renseignements personnels qui figure à l'annexe 2 des présentes ainsi que l'avis de collecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels par les organismes de réglementation des valeurs mobilières qui figure à l'annexe 3 des présentes (l'annexe 3 porte sur l'utilisation du FRP et sur la collecte de renseignements aux seules fins des autorités en valeurs mobilières) (collectivement, la « politique de collecte de renseignements personnels »).
- (c) J'ai présenté au notaire public indiqué ci-dessous deux pièces d'identité avec photo, qui sont toutes deux conformes aux exigences des Bourses énoncées ci-dessus et j'ai joint à la présente déclaration des photocopies notariées de ces pièces d'identité que le notaire public a signées et datées et sur lesquelles il a apposé son sceau ou son timbre.
- (d) Je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements fournis dans le FRP et de tous les autres renseignements recueillis, utilisés et communiqués, ainsi que le prévoit la politique de collecte de renseignements personnels.
- (e) J'accepte par les présentes (i) d'être assujéti à la compétence de chacune des Bourses et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, ainsi que de leurs successeurs et ayants droit respectifs, et, le cas échéant, de leurs administrateurs et comités, et (ii) d'être lié par les règles, politiques, règlements directives, décisions, ordres et ordonnances applicables des Bourses (collectivement, les « exigences de la Bourse ») et de m'y conformer.
- (f) Je reconnais que les Bourses peuvent, en tout temps en conformité avec leurs exigences applicables au moment en cause, révoquer, résilier ou suspendre les acceptations, approbations ou autres droits qu'elles ont octroyés antérieurement. En cas de révocation, de résiliation ou de suspension, je conviens de mettre fin immédiatement à mon association ou à mes rapports avec un émetteur en Bourse si les Bourses le requièrent. J'accepte de ne reprendre mon association ou mes rapports avec un émetteur en Bourse qu'avec le consentement écrit préalable des Bourses.
- (g) La présente déclaration ainsi que les droits et pouvoirs des Bourses aux termes de leurs exigences sont régis par les lois de la province d'Ontario en ce qui concerne la TSX, par les lois de la province d'Alberta en ce qui concerne la TSX de croissance, et par les lois du Canada qui sont applicables dans ces provinces, sans égard aux principes de conflits de lois.
- (h) Je conviens que les Bourses peuvent céder la présente déclaration à une autre personne sans m'en donner avis ni obtenir mon consentement et que, par la suite, la présente déclaration continuera de me lier et que le cessionnaire peut la faire appliquer à mon égard. Je reconnais qu'il m'est interdit de céder la présente déclaration de même que les acceptations, approbations ou autres droits accordés par les Bourses.
- (i) Je reconnais que si je fournis la présente déclaration à une autorité en valeurs mobilières, je serai assujéti à la compétence de cette autorité, et que le fait de lui fournir une information fautive ou trompeuse constitue un manquement à la législation en valeurs mobilières.
- (j) Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même valeur légale et produit les mêmes effets que si elle était faite sous serment en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

### Signature de la personne qui remplit le présent formulaire

DÉCLARÉ devant moi, \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_,

(nom du notaire public)

(ville)

le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_

(province ou État)

(jour)

(mois)

(année)

\_\_\_\_\_  
Nom du notaire public (en caractère d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
N° de membre, notamment de membre du Barreau

### Signature du notaire public

Ma nomination expire le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Timbre ou sceau du notaire public

**\*Note : LA PRÉSENTE DÉCLARATION ET LES PIÈCES D'IDENTITÉ QUI L'ACCOMPAGNENT DOIVENT ÊTRE SIGNÉS DEVANT UN NOTAIRE PUBLIC DANS LE TERRITOIRE OÙ LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST SIGNÉE. S'IL N'EXISTE PAS DE NOTAIRE PUBLIC DANS CE TERRITOIRE, LA PRÉSENTE DÉCLARATION DOIT ÊTRE REMPLIE DEVANT UN AVOCAT DU TERRITOIRE EN CAUSE OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA LOI SUR LA PREUVE AU CANADA.**

**ANNEXE 1**  
**Autorisation de révéler le contenu d'un casier judiciaire**  
**et décharge de responsabilité**

| Nom de famille | Prénom(s) | Autre(s) prénom(s) | Date de naissance<br>(jj/mm/aa) | <input type="checkbox"/> Homme<br><input type="checkbox"/> Femme |
|----------------|-----------|--------------------|---------------------------------|--|
|----------------|-----------|--------------------|---------------------------------|--|

**Anciens noms de famille** (p. ex. : nom de jeune fille, nom marital antérieur)

**Adresse** (numéro, rue, appartement, lot, concession, canton, numéro de route rurale, ville, code postal)

**Profession**

Je, soussigné(e), autorise par la présente la Police provinciale de l'Ontario à révéler, à la personne ou aux personnes dont le nom figure ci-dessous, le contenu de mon casier judiciaire, notamment : déclarations de culpabilité en vertu du *Code criminel* pour lesquelles je n'ai pas été gracié(e), libérations dont les données demeurent consignées dans le système du CIPC conformément à la *Loi sur le casier judiciaire*, et accusations criminelles en instance dont la Police provinciale serait au courant.

| Nom                    | Fonction                          |
|------------------------|-----------------------------------|
| <b>Jim Manderville</b> | Gestionnaire, Recherche d'enquête |
| <b>Mary Lorimer</b>    | Superviseur, Recherche d'enquête  |
| <b>Lois Badley</b>     | Superviseur, Recherche d'enquête  |

Service ou direction

**Conformité et communication de l'information**

Nom de l'organisme

**Bourse de Toronto / Bourse de croissance TSX**

**Décharge de responsabilité**

Je, soussigné(e), décharge par la présente et à tout jamais Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario, le commissaire de la Police provinciale de l'Ontario, tous les agent(s) et membres du personnel de la Police provinciale de toutes actions, réclamations, demandes de dédommagement relatives à tous dommages, pertes ou blessures, quelle que soit la manière dont ils se produisent, que je puis subir par la suite en raison de l'autorisation donnée à la Police provinciale d'informer l'organisme susmentionné.

Je reconnais que la seule façon de confirmer les renseignements ainsi communiqués consiste à comparer les empreintes digitales figurant dans le casier aux miennes.

Signature

Date

**Confidentiel**

Le casier et les renseignements y figurant sont communiqués à titre confidentiel et ne peuvent être transmis à personne d'autre que la ou les personnes susmentionnées sans l'autorisation expresse et écrite du commissaire de la Police provinciale.

En fonction du nom et de la date de naissance fournis ci-dessus, la vérification des dossiers :

- n'a pas permis de trouver un casier judiciaire pour la personne susmentionnée.
- a permis de trouver les données suivantes qui pourraient se rapporter à la personne susmentionnée.

On ne peut certifier que ces données se rapportent au sujet de l'enquête sans procéder à une comparaison des empreintes digitales.

**ANNEXE 2**  
**POLITIQUE CONCERNANT LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

---

**Collecte, utilisation et communication**

TSX Inc., les membres du même groupe qu'elle, ses filiales et ses divisions, y compris la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX (collectivement, la « TSX »), recueillent des renseignements (d'ordre personnel, confidentiel, non public, criminel ou autre) dans le formulaire de renseignements personnels et dans d'autres formulaires qui sont fournis par vous ou par un émetteur en Bourse ou par une entité qui demande à devenir un émetteur en Bourse, et utilisent et communiquent ces renseignements personnels aux fins suivantes :

- le contrôle des références;
- la vérification des renseignements personnels fournis à votre sujet;
- l'examen de votre capacité à agir à titre de dirigeant, d'administrateur, d'initié, de promoteur, de fournisseur de services de relations avec les investisseurs, d'employé ou de consultant d'un émetteur en Bourse ou d'une personne qui demande à devenir émetteur en Bourse;
- l'examen de l'admissibilité d'une requérante à devenir un émetteur en Bourse;
- la détection et la prévention de fraudes;
- la conduite de procédures d'exécution;
- la conduite d'autres enquêtes visant à assurer le respect des exigences des Bourses, des lois sur les valeurs mobilières et des autres exigences légales et réglementaires concernant le fonctionnement et l'intégrité des marchés financiers au Canada.

Dans le cadre de ce processus, la TSX recueille également des renseignements personnels supplémentaires à votre sujet auprès d'autres sources, notamment les autorités en valeurs mobilières au Canada et ailleurs, les organismes d'enquête, d'application de la loi ou d'autoréglementation, les fournisseurs de services de réglementation, pour s'assurer que les objectifs énoncés ci-dessus soient atteints. La TSX peut communiquer les renseignements personnels qu'elle recueille à votre sujet à ces organismes ou de toute autre manière permise ou requise par la loi et ces organismes peuvent les utiliser dans le cadre de leurs propres enquêtes aux fins énoncées ci-dessus.

Il se peut que la TSX communique de l'information qui vous concerne à des fournisseurs de services (y compris des fournisseurs de services se trouvant à l'extérieur du Canada) aux fins de vérification. L'information fournie à des tiers à l'extérieur du Canada devient assujettie à la législation du pays dans lequel elle est détenue, et peut, conformément à ces lois, être assujettie à des obligations de communication aux gouvernements, aux tribunaux ou aux organismes de réglementation ou d'application de la loi locaux.

**Omission de consentement**

Si vous ne consentez pas à la présente politique de collecte de renseignements personnels, la TSX peut (i) vous refuser le droit d'agir à titre de dirigeant, d'administrateur, d'initié, de promoteur, de fournisseur de services de relations avec les investisseurs ou, s'il y a lieu, d'employé ou de consultant d'un émetteur en Bourse, (ii) refuser de permettre à une requérante d'être inscrite comme émetteur en Bourse ou (iii) refuser d'accepter une opération proposée par un émetteur en Bourse.

**Sécurité**

La TSX conserve les renseignements personnels dans un environnement sécuritaire. Seuls les employés de la TSX qui en ont besoin pour remplir les fonctions décrites ci-dessus auront accès à vos renseignements personnels. Les employés de la TSX qui ont accès à vos renseignements personnels sont informés de la manière de protéger ces renseignements.

**Exactitude**

La TSX remplacera ou éliminera, selon le cas, dans ses dossiers, tous les renseignements vous concernant que vous déclarez inexacts ou désuets.

**Questions**

Si vous avez des questions au sujet des principes de protection des renseignements privés décrits ci-dessus ou au sujet de nos politiques et pratiques, notamment en ce qui concerne les fournisseurs de services de l'extérieur du Canada et la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation, par eux, pour le compte de la TSX, de renseignements personnels, veuillez les transmettre par écrit au Chef de la protection des renseignements personnels, Groupe TMX, The Exchange Tower, 130 King Street West, Toronto (Ontario) Canada M5X 1J2.

**ANNEXE 3**  
**Avis de collecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels**  
**par les autorités de réglementation des valeurs mobilières**

---

Les autorités en valeurs mobilières de chaque province et de chaque territoire du Canada (les « autorités en valeurs mobilières ») recueillent des renseignements personnels sur le formulaire de renseignements personnels et les utilisent dans le cadre de l'administration et de l'application de la législation en valeurs mobilières de leur province ou de leur territoire régissant le fonctionnement et l'intégrité des marchés financiers au Canada (la « législation provinciale en valeurs mobilières »). Conformément à la législation provinciale en valeurs mobilières, les autorités en valeurs mobilières ne rendent public aucun renseignement fourni dans le formulaire de renseignements personnels.

En fournissant ces renseignements, vous consentez à la collecte par les autorités en valeurs mobilières des renseignements personnels demandés dans le formulaire de renseignements personnels et de tout autre dossier et renseignement vous concernant auprès d'autres sources, notamment les dossiers de police, les renseignements provenant d'autorités de réglementation gouvernementales et non gouvernementales, d'organismes d'autoréglementation, de bourses, de systèmes de cotation et de publication d'opérations boursières, d'agences d'application de la loi, d'organismes privés ou publics, de particuliers, de sociétés et d'autres organismes dans d'autres territoires, les dossiers de crédit et les dossiers d'emplois, dans la mesure nécessaire pour que les autorités en valeurs mobilières puissent s'acquitter de leurs fonctions et exercer leurs pouvoirs aux termes de la législation provinciale en valeurs mobilières.

Vous convenez que, dans l'exécution de ces fonctions et l'exercice de ces pouvoirs, les autorités en valeurs mobilières utiliseront les renseignements contenus dans le formulaire de renseignements personnels ainsi que tous les autres renseignements vous concernant provenant d'autres sources, notamment celles qui sont énumérées ci-dessus, pour effectuer le contrôle des références, vérifier l'information que vous avez fournie et conduire des enquêtes et des procédures d'exécution conformément à la législation provinciale en valeurs mobilières et en vue d'assurer le respect de cette législation.

Vous convenez également que les renseignements que les autorités en valeurs mobilières recueillent à votre sujet peuvent être communiqués aux sources énumérées ci-dessus, comme le permet la loi, et que ces entités peuvent les utiliser dans leurs propres enquêtes aux fins indiquées ci-dessus. Les autorités en valeurs mobilières peuvent également confier à des tiers le traitement de ces renseignements, mais, si elles le font, les tiers seront choisis avec soin et tenus de se conformer aux restrictions limitant l'utilisation des renseignements personnels dont il est question ci-dessus et à la législation provinciale et fédérale relative à la protection de la vie privée.

**Mise en garde** : Constitue une infraction le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs, sous un aspect important au moment en cause et à la lumière des circonstances dans lesquelles ils sont fournis.

### **Questions**

Si vous avez des questions au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la communication des renseignements que vous fournissez aux autorités en valeurs mobilières, veuillez communiquer avec l'autorité en valeurs mobilières du territoire où les renseignements requis sont déposés, à l'adresse de l'autorité en valeurs mobilières indiquée dans l'appendice 3 de l'Annexe A du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*.